

FONCTIONNAIRES ET SERVICES PUBLICS DANS LE VISEUR

La qualité de notre service public, nos infrastructures, l'implication et le professionnalisme des fonctionnaires, garantissent l'Etat de droit et le vivre ensemble. Alors que nos services publics sont déjà fragilisés par les politiques d'austérité et le management fondé sur la performance et les résultats, Emmanuel Macron et son gouvernement veulent les amplifier.



REGIME SEC POUR LES FONCTIONNAIRES ET LES SALARIÉ-ES ...

- Gel du point d'indice pour 2017 et 2018 ;
- Réinstauration du jour de carence ;
- Augmentation de la CSG, ce qui se traduira par une baisse de 1,7% du pouvoir d'achat des fonctionnaires ;
- Réductions budgétaires (dont la dernière tentative en date a conduit à la démission du Chef d'Etat-Major des Armées, fait inédit sous la Vème République) ;
- Suppression de 120 000 postes (50 000 à l'Etat et 70 000 à la territoriale)
- Projet de suppression des emplois aidés ;
- Précarisation de l'encadrement : recrutement d'experts et de responsables à haut niveau sur des CDI qui relèveraient du code du travail. Il s'agit du premier coup porté au statut général de la fonction publique et à l'encadrement, alors que ce dernier garantit le même service public à tou.tes les administré.es quelle que soit leur origine, leur religion ou leur conviction politique.
- Généralisation de l'individualisation des carrières et des rémunérations, notamment pour les catégories A. Il s'agit notamment d'un nouveau moyen de pression financier sur les cadres qui s'opposeront aux directives gouvernementales contraires aux valeurs de la fonction publique.
- Baisse des aides au logement

... MAIS CADEAUX À LA FINANCE

- Baisse de 3 milliards d'euros de l'Impôt Sur la Fortune (ISF)
- Maintien du pacte de responsabilité (40 Milliards d'euros) et du Crédit Impôt Recherche (7 Milliards) alors que leur impact sur l'emploi et sur la recherche n'est pas démontré
- Aucune mesure de lutte contre la fraude scale (plus de 80 milliards)

**CES ANNONCES, POUR ENTRER EN VIGUEUR, DOIVENT ÊTRE VOTÉES DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES À L'AUTOMNE.
MOBILISONS-NOUS POUR FAIRE RECULER LE GOUVERNEMENT !**

LOI TRAVAIL XXL,

TOUS ET TOUTES CONCERNÉ-ES !

Le gouvernement veut réformer par ordonnance l'ensemble du droit du travail. Fin des protections contre le licenciement, suppression des CHSCT, code du travail à la carte dans chaque entreprise... Salarié-es du privé et contractuel-les du public sont directement concernés.

Quant aux fonctionnaires, à l'image des stratégies utilisées sur les retraites ou le jour de carence, ils seront d'abord taxés d'être des privilégié-es pour mieux être alignés sur ces dispositions régressives.

Voir le décryptage de détail de la loi travail XXL sur ugict.cgt.fr

JOURNÉE D'ACTION ET DE GRÈVE

LE 12 SEPTEMBRE

PUBLIC/PRIVÉ, NON À L'AUSTÉRITÉ
ET À LA LOI TRAVAIL XXL

POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX D'AVENIR : UN SERVICE ET UNE FONCTION PUBLIQUE MODERNE L'ENCADREMENT, UN ATOUT POUR Y PARVENIR

La montée des inégalités sociales et territoriales, les migrations, le vieillissement de la population, le réchauffement climatique, ou la révolution numérique sont autant d'enjeux pour lesquels **le développement de nos services publics est indispensable.**

Cela passe par le renforcement de la place et du rôle de l'encadrement, souvent entravé dans l'exercice de ses responsabilités par des politiques managériales méconnaissant les métiers et missions.

- Juste reconnaissance des qualifications dans les grilles indiciaires et dans le déroulement de carrière
- Association de l'encadrement à l'élaboration des politiques
- Accompagnement des carrières permettant une mobilité choisie, un suivi individualisé, un accès à la formation continue ...
- Nouveaux recrutements pour faire face aux départs en retraite
- Moyens budgétaires supplémentaires

LE STATUT GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE EST UNE GARANTIE POUR LES CITOYENS

Loin de la conception d'une fonction publique à l'américaine, inféodée au pouvoir politique en place, l'UGICT-CGT s'oppose au principe d'un recrutement «sous contrat» précarisant l'encadrement. Le statut général des fonctionnaires doit être conforté car porteur de garanties fondamentales telles la neutralité et l'impartialité qui sont des socles indispensables à l'égalité, la fraternité et la liberté. C'est aussi ce statut qui permet à l'encadrement d'exercer sa citoyenneté dans la réalisation de ses missions, de refuser les actes illégaux ou contraires aux valeurs de la république et de s'engager syndicalement.

L'UGICT-CGT REVENDIQUE POUR L'ENCADREMENT DE LA FONCTION PUBLIQUE

- La réaffirmation du principe du concours comme mode de recrutement de l'encadrement
 - La protection des lanceurs d'alerte pour garantir la déontologie des fonctionnaires
 - La réduction des inégalités entre les femmes et les hommes et des moyens dédiés pour y parvenir
 - La création d'un réel droit à la déconnexion, une réduction du temps et de la charge de travail
 - La suppression du RIFSEEP et toute autre prime à la performance
 - La réévaluation des grilles indiciaires